

**COMPTE-RENDU**  
**du CONSEIL MUNICIPAL**  
**de BAN-DE-LAVELINE**

**SEANCE du MERCREDI 14 MARS 2018**

- **RYTHMES SCOLAIRES** : Le Conseil municipal entérine le résultat du vote du conseil d'école du 22 février 2018, qui s'est prononcé en majorité pour le maintien du système actuel : **classe les lundis, mardis, jeudis, mercredis matins et vendredis matins**, avec maintien des T.A.P du vendredi après-midi, tant que ceux-ci sont subventionnés par l'Etat.
- **Programme VOIRIE 2018** : le Conseil municipal décide de se faire assister par le cabinet d'étude B.E.T.G de Vecoux (88) pour son expertise technique et son assistance dans la procédure de marché public, et demande une subvention au Conseil Départemental pour réaliser l'opération globale « étude et travaux 2018 ».
- Avis favorable aux demandes d'adhésion au SDANC (Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif) des communes de Bois de Champ et Savigny, et à la demande de retrait de la commune de Sandaucourt.

*La séance de Conseil municipal a été suivie d'une réunion de la commission budgets, qui rassemble l'ensemble des conseillers municipaux.*

Le 15 mars 2018

Le Maire,  
Stéphane DEMANGE

  
